

SENGHOR, LA NEGRITUDE ET LA FRANCOPHONIE, AU SEUIL DU XXI^e S.

Il est parfois difficile, de se prononcer sur le cheminement du Président Senghor lorsqu'on le définit par la Négritude et la Francophonie. Car rien que cette indication est déjà si tendancieuse qu'il n'est pratiquement plus besoin que d'illustrer le paradoxe qu'elle recèle implicitement.

Je n'ai jamais vu, pour ma part, une réelle contradiction entre ces 2 pôles de la pensée senghorienne. Selon les époques et les nécessités, notre poète embouche l'une ou l'autre trompette ; nègre parmi les nègres, francophoniste parmi les francophonistes, un peu comme le missionnaire qui disait qu'il fallait être Chinois avec les Chinois !

Il faut cependant se souvenir de l'Histoire : c'est tout de même Senghor qui, en même temps que Césaire et Léon Démas, créa le concept de négritude, bien avant 1945, qui lui donna un contenu précis, racial et culturel, et qu'il ne cessa d'enrichir, jusqu'à en faire « la pensée de l'action », la théorie de sa politique.

« La négritude est l'ensemble des valeurs de la civilisation négro-africaine ». -Ou encore « c'est l'esprit de la civilisation négro-africaine »— ou encore : « l'ensemble des valeurs non seulement des peuples d'Afrique Noire, mais encore des minorités noires d'Amérique... » (Liberté 2).

Plus tard Senghor ajoutera :

« -Objectivement c'est cet ensemble de valeurs de civilisation.

-Subjectivement c'est la volonté active de cultiver ces valeurs »
(Liberté 3).

Projet volontariste et militant, préalable à la reconnaissance de l'Autre dit Mamousse Diagne qui nous restitue la définition complète de Senghor « cultiver ces valeurs pour les apporter comme contribution à l'édification de l'Universel ». Et le doyen Alassane Ndaw en tire la conclusion, « cette négritude de Senghor, comme toute son entreprise reflexive, est adossée à l'histoire et tendue vers l'avenir qu'elle anticipe ».

La négritude, cela fut donc d'abord un peu sa chose, il en a été tout à la fois le héraut et l'emblème, le professeur et l'artiste.

Il a été celui qui donnait les repères, les paramètres de la négritude ; dans une œuvre poétique (voyez toutes ses préfaces), dans un tableau ou un masque, dans un spectacle ou un immeuble (ô le parallélisme asymétrique !). Il en a développé les tentacules de livre en livre, jusqu'à lui donner la dimension d'une idéologie.

Bref s'il est un philosophe de la négritude c'est, devant tous les autres, Léopold Sédar Senghor. Il a fasciné ainsi toute une génération d'intellectuels africains qui ne s'arrachèrent qu'avec efforts (et parfois violence et injures : Marcien Towa, Tidjani Serpos, Adotevi, Pathé Diagne) à son discours de charmeur de serpents !

Car le discours sur la négritude fut certes l'aspect le plus connu et le plus développé de la pensée senghorienne. En dessous, en beaucoup plus discret, plus secret, il y eut le vécu.

Le vécu de la négritude, nombreux sont ceux qui le nièrent chez notre poète. Nombreux ceux qui l'accusèrent de ne manier que des mots et des concepts, pour orner ou dissimuler un vécu européen.

Pourtant en vérité, il suffit d'approfondir un peu, dans ses poèmes¹ la démarche de l'imaginaire, le jeu des sons, les références culturelles, pour découvrir le vécu africain de Senghor.

Il suffit de l'avoir regardé « régner » sur le Sénégal durant ces vingt années, de l'avoir vu manipuler amis comme adversaires au gré de ses desseins avec une habileté quasi sans défaut, pour réaliser à quel point il connaissait la psychologie africaine, à quel point il la comprenait de l'intérieur.

Ce qui étonne un peu le profane, c'est cet écart assez énorme entre le vécu et le discours : c'est le manque de passerelles, le hiatus entre l'un et l'autre. Le discours idéalisait les caractères des cultures africaines, ne faisant ressortir que leurs aspects positifs. Cependant que le vécu senghorien jouait et spéculait avec un extraordinaire réalisme sur les contradictions les plus variées, et les instincts les plus discutables de ses compatriotes.

Senghor évolua ainsi dans les eaux angéliques d'une négritude abstraite, comme dans les flots troubles des tractations politiques locales, avec une aisance qui ne s'explique que par son appartenance profonde à cette civilisation africaine dont à juste titre il se réclame.

¹ Voir L. Kesteloot « *Comprendre les poèmes de L. S. Senghor* » éd. St-Paul – Paris 1987.

Remarquons cependant qu'aujourd'hui le monopole du discours sur la négritude lui a échappé, et que par ailleurs ce concept le cède de plus en plus à celui plus culturel d'africanité, d'identité africaine, de renaissance africaine.

Quant à la francophonie –revenons à l'Histoire- c'est au départ une initiative de Senghor, Bourguiba, H. Diori, reconnue non sans réticence dit-on par le général de Gaulle. Pourquoi ? L'Afrique ayant refusé l'unité confédérale dont Senghor rêvait et chacun s'étant replié dans sa « chacunière » comme disait Hampate Ba, le regroupement par secteurs permettait de conserver un lien organique entre chaque pays francophone.

Senghor a d'abord utilisé la francophonie pour donner un statut aux productions littéraires africaines. La francophonie fut vraiment un cheval de Troie qui pouvait introduire la littérature africaine dans les universités françaises. Les chaires de francophonie à Grenoble, à Limoges, à Paris, à Bordeaux sont les seules où cette littérature a vraiment droit de cité aujourd'hui. Ailleurs, cela tient à la présence, à la bonne volonté d'un professeur. S'il s'en va, le cours disparaît ! Ainsi que cela s'est produit à Aix en Provence avec le départ de Mme Leiner, de Jean Sevry et J. P. Richard à Montpellier en littérature africaine anglophone.

Ensuite la francophonie fut pour Senghor une plate-forme qu'il utilisa dans un but politique. Etat « francophone », le Sénégal devint entre ses mains un satellite certes, mais au même titre que le Canada et la Belgique, pays indépendants pesant davantage en pouvoir économique ; avec lesquels il se plaçait cependant sur un pied d'égalité, par un statut juridique au sein d'organisations communes : AUPELF, ACCT, CONFEMEN, CILF, APLF, etc.

Enfin la francophonie sembla devenir son cheval de bataille des dernières années, dans la mesure où à son tour le président fut utilisé par ces instances étrangères. Voyons les circonstances : Senghor ayant quitté ses fonctions politiques africaines, il s'est retrouvé propulsé dans des structures internationales comme l'Internationale socialiste, ou hyper-françaises comme l'Académie du même nom. On lui demanda énormément de prestations de type officiel en tant que représentant de la francophonie. Et il s'y prêta avec complaisance, car il demeure un homme de communication.

Il théorisa donc sur la francophonie à la demande rappelant à l'occasion son grec et son latin ; mais si on le laissait tant soit peu dévider l'écheveau de sa quenouille à idées, le président-tisserand vous ressortait les différences entre langues africaines agglutinantes et langues flexionnelles ; ou les Egyptiens dont la formule sanguine est identique à celle des Sénégalaïs, le plain-chant qui fut

inventé par les Négro-Berbères, etc. Et il ne fallait pas le pousser beaucoup pour qu'il se mette à vous détailler l'accentuation d'un chant sèrene...

X

X

X

Aussi curieux que cela paraisse, Senghor ne semble jamais avoir ressenti la Négritude et la Francophonie en termes de déchirement, ni même d'opposition. Et cela paraît si incompréhensible à ses contemporains qu'on l'a accusé d'assimilation, ou d'hypocrisie selon qu'on l'estimait victime du processus d'aliénation culturelle, ou complice.

Cette espèce de convivialité donc que Senghor entretient entre ses racines africaines et son amour de la langue française, personne ne veut y croire, créditant plutôt cet autre poète, le Haïtien Léon Laleau, qui écrivit naguère : « Sentez-vous la souffrance d'apprivoiser avec des mots de France ce cœur qui m'est venu du Sénégal ».

Personne ne semble s'aviser que ces vers célèbres n'étaient peut-être qu'un bel effet littéraire, et que le bilinguisme pouvait être vécu dans le bonheur. Et pourquoi pas ?

Il est vrai que les lettres africaines ont été profondément marquées par la frustration et l'angoisse de certains auteurs. Le très beau roman de Cheikh Hamidou Kane a lancé pour longtemps le thème de l'hybridité de la personnalité noire, résultat de l'école étrangère, de la langue, la culture étrangère. L'agressivité et la revendication des autres écrivains de la Négritude ont fait le reste, depuis Tirolien dont le petit enfant nègre prie : « Mon Dieu je ne veux plus aller à leur école » jusqu'à David Diop qui raille : « Mon pauvre frère... piaillant et sussurant dans les salons de la condescendance ».

Sans oublier Damas qui ricane : « Ne vous ai-je pas dit qu'il fallait parler français ? le français du Français ? le français français ? ».

La langue et la culture occidentales présentées comme facteurs de déracinement, d'aliénation, ce fut des leitmots des poètes de la Négritude. Et certes il fut de bon ton durant vingt ans d'insulter l'ancien colonisateur à travers sa langue. Il y eut une espèce de romantisme de la langue africaine refoulée, sacrifiée au profit du français, que nos écrivains –parfaitemment bilingues– clamaient haut et fort. Cependant qu'ils continuèrent d'écrire en français, même après le départ du maître abhorré ; et après eux la génération suivante en fit autant.

Cette dernière étant, elle, beaucoup plus mal à l'aise, la langue étrangère étant moins bien assimilée et l'écrivain se trouvant en situation de diglossie plutôt que de bilinguisme !

Des écrivains « hybrides », on en rencontre beaucoup plus aujourd’hui qu'il y a 20 ans et ce problème est loin d'être résolu puisqu'on s'obstine à refuser tout statut culturel et scolaire aux langues nationales. La solution pour cette catégorie d'écrivains étant évidemment d'écrire dans ces langues splendides, et c'est d'eux que viendra leur émergence et leur restauration. C'est Hamidou Dia, poète, qui clôt le débat 1 : « Il faut écrire dans la langue où on est le plus à l'aise »².

Mais revenons à Senghor et à tous ceux qui fondèrent cette littérature africaine francophone. Mongo Beti le révolutionnaire n'avoue-t-il pas sans complexe qu'il écrit en français parce qu'il aime cette langue ? et qu'il ne lui est jamais venu l'idée d'écrire en ewondo ? Joseph Zobel tout comme Olympe Bhely Quénun ne sont-ils pas des stylistes francophones heureux ? – Et pourquoi Dadié n'a-t-il pas écrit, ne fut-ce qu'une pièce en baoulé ? le français lui suffirait-il pour exprimer son humour si personnel ? – Et Tchikaya qui envoyait promener ceux qui lui posaient ce genre de question ?

Plus près de nous des écrivains comme Biyaoula, Sassine, Dongala, Lopes, Tanella Boni, Monenembo, Kossi Efoui, ne sont-ils point eux aussi des francophones heureux ? Nul ne les empêche d'écrire dans leurs langues. D'ailleurs les exemples ne manquent pas, comme ceux de Cheikh Ndao ou Saxyir Thiam. Ou encore les expériences de synthèse comme Kourouma ou M. M. Diabaté. Mais le même Diabaté ne reconnaissait-il pas lui aussi qu'il « aimait » écrire le français ? Ken Bugul la romancière sénégalaise fit la même déclaration il y a trois semaines devant un public dakarois.

Si l'on s'étonne encore de ce phénomène, il n'est que de regarder, hors de tout contexte colonial ou de contrainte culturelle, l'attitude d'un romancier comme Julien Green (américain) qui écrit ses romans en français et les traduit ensuite en anglais ! Ou encore du poète libanais mais francophone Khalil Gibran. Ou de Karen Blixen, la danoise, qui écrivit toute son œuvre en anglais. Ou enfin de l'algérien Kateb Yacine dont on n'a jamais compris pourquoi il n'était pas passé à l'arabe avec l'Indépendance de son pays et l'arabisation culturelle qui s'en suivit, Tahar Bekri écrit en arabe et en français, Kundera écrit en Tchèque et en français.

² Hamidou Dia : *Poésie et engagement* – éd. ACORA – Paris 2003.

Force nous est donc de reconnaître qu'il doit être possible « d'apprivoiser avec des mots de France ce cœur qui m'est venu du Sénégal » ou d'ailleurs. Et que, plus généralement, un écrivain bilingue peut parfaitement s'éprendre d'une langue non-maternelle, et préférer s'exprimer dans cet idiome.

Le cas de Senghor paraît donc moins exceptionnel si on l'entoure d'autres exemples pris sous d'autres latitudes. Car enfin pourquoi seul le poète nègre devrait-il rester prisonnier de sa seule langue d'origine ? S'il revendique la liberté, c'est aussi celle d'écrire dans la langue de son choix. Car n'est-ce pas une position idéologique que d'exiger que les écrivains d'un pays soient fixés dans la langue de ce pays ? Sans doute est-ce en général la norme. Et si cette norme n'est plus respectée il y a là un problème de politique culturelle qui doit être résolu à d'autres niveaux (édition, public, enseignement, statut juridique des langues).

Cependant sur le plan individuel ne faut-il point garantir pour chacun cette liberté essentielle de pouvoir employer la langue de son choix lorsque on a la chance d'en posséder plus d'une ?

Je dis bien la chance. Parler plusieurs langues ne peut pas être considéré comme une aliénation, une mutilation ; c'est un immense bénéfice et il faudrait peut-être qu'on le reconnaisse aujourd'hui.

X

X

X

Et c'est là qu'on s'apercevra qu'au fait Senghor n'a jamais dit autre chose ; que son amour de la langue sérère : « qui chante sur trois tons, tissée d'homéotéleutes et d'allitérations de douces implosives coupées de coups de glotte comme de navette » a coexisté avec son attachement à la langue de Péguy et Claudel, en bonne intelligence.

Son discours assez redondant sur la francophonie n'était en réalité qu'un transfert politique à partir d'un fait linguistique, accepté depuis qu'il a choisi de préparer l'agrégation de grammaire. Peut-on embrasser plus complètement une langue qu'en devenant de par ses études, spécialiste de cette langue ? professeur de cette langue ? et enfin poète dans cette langue ? C'est donc à partir de cet accord intime et ancien, que Senghor par un processus logique défend et illustre le français comme il a défendu et illustré la négritude.

Car le français c'est aussi sa chose. Car dans cette langue il peut tailler la matière fluide de ses poèmes, la forme souple de ses pensées, les mille nuances de ses sensations. Il en fait son instrument docile, mots de France

apprivoisés par le poète et non plus apprivoisant son cœur, ce qui est une encore façon de conquérir, de s'emparer de.

Ici c'est le poète qui est le conquérant, et cette langue obéissante à son vouloir est désormais son trophée pris sur l'adversaire le colonisateur, toujours assez surpris de voir ces étrangers, ces nègres, ces arabes, s'exprimer dans sa langue avec tant de subtilité ; toujours étonné, flatté, et irrité à la fois, car il sent bien obscurément quelque part qu'on lui a volé, à son tour, un bien rare et intime, qu'il pensait être, lui et les siens, seuls à posséder.

Du reste l'attitude des Français devant les productions littéraires francophones est encore souvent ambiguë, légèrement méprisante, car n'est-ce pas « il n'est bonbec que de Paris » comme le rappelait narquoisement le Malien Diabaté, cité plus haut.

Mais cela n'empêche pas les littératures francophones de se renforcer, et de s'écartier de plus en plus de la « Métropole ». On ne songe plus aujourd'hui à intégrer dans la littérature française une Canadienne comme Anne Hébert, une Africaine comme Aminata Sow Fall, ou encore Maryse Condé l'Antillaise. On reconnaît les différences considérables des cultures d'origine. On accepte qu'elles déterminent – profondément – les productions littéraires, et que la langue utilisée ne suffit plus à les assimiler, à les intégrer dans le giron européen.

Tout ceci n'était guère évident en 1960.

C'est le travail de la notion de francophonie, outil de récupération pour le Centre, outil de distanciation pour la périphérie. Mais c'est un mouvement analogue à celui des galaxies en expansion, les planètes s'éloignent inexorablement du centre, et personne ne pourra les y faire revenir.

Que deviendront la Négritude et la Francophonie au XXI^e siècle ? Senghor et Alioune Diop répondraient certes : présentes au rendez-vous du donner et du recevoir.

Nous ajouterions qu'elles auraient intérêt à s'épauler plutôt qu'à se combattre, sous peine de se voir dévorées toutes les deux par la civilisation anglo-saxonne demain, ...et sino-japonaise après demain. Le dialogue des cultures n'étant possible qu'à partir du respect, mieux, de la reconnaissance mutuelle. S'il est vrai que « nous aurons tous, rigoureusement le même avenir » (*L'aventure ambiguë*, de Cheikh Hamidou Kane).